

MAIRIE
DE
COUX ET BIGAROQUE



ATTESTATION

Je soussigné, Michel RAFALOVIC, maire de la commune de Coux et Bigaroque,

Autorise les propriétaires de l'habitation cadastrée section B 535 et 536 à implanter une canalisation d'eaux usées sous le chemin rural de Lionnetat conformément au plan joint.

Coux et Bigaroque, le 19 novembre 2012

Le maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rafalovic', is written over a horizontal line.

**AUTORISATION D'IMPLANTATION
D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Nous soussignés :

- Madame FORTUNEL Eliette, épouse CABANAT,
- Monsieur CABANAT Gérard,
- Monsieur CABANAT Philippe,

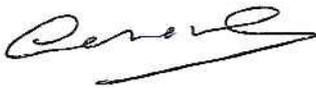
Autorisons :

- Madame CABANAT Sylvie, épouse DEGUILHEM,
- Monsieur DEGUILHEM Thierry
- Monsieur CABANAT Alain

A implanter un système d'assainissement non collectif (fosse toutes eaux et tranchées d'épandage) sur la parcelle cadastrée section B n° 552 au lieu dit La Crose.

Coux et Bigaroque, le 13 octobre 2012

CABANAT Eliette,



CABANAT Gérard



CABANAT Philippe

